



# *SOUS RESERVE DE SON APPROBATION*

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE BONAVENTURE  
**MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue le **8 avril 2024** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30,

En présence de Madame la conseillère Cindy Carney, et de  
Messieurs les conseillers Clyde Flowers, Brent Hocquard,  
Stephen Leberre et Robert Benwell,  
formant quorum

sous la présidence du maire, Monsieur David Thibault.

Absente : La conseillère Madame Cathy Lise Belisle

Est également présente :  
Madame Pamela McLellan, greffier-trésorière adjointe

## **2024-04-51 Ouverture de la séance**

La séance débute à 19h32, Monsieur Thibault souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la session ouverte.

## **2024-04-52 Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances de mars 2024
4. Adoption des comptes à payer de mars 2024
5. Les dessins MB - FRR volet 4 Marché local : Donner le mandat et paiement de la facture
6. Dépôt et approbation du plan de Sécurité civile de la municipalité de New Carlisle
7. Projet de résolution - Appui à Fédération des municipalités canadiennes concernant les programmes de la TECQ et du Fonds de développement des communautés
8. ESSB - modification de la résolution 2023-02-20 pour spécifier la superficie nécessaire
9. Terrain Lac à Marne - Succession Victorine Deraîche.

10. Camp de jour édition 2024 - Engagement de Mme. Tammy Lapointe à titre de coordonnateur
11. Dépôt rapport annuel des activités de l'aréna 2023-2024
12. CIMCO rapport d'inspection de l'équipement ECOGLACE.
13. Octroi de contrat pour la fosse septique - Chalet municipal - FRR volet 4
14. Achat de calcium en flocons - Offre de service
15. Offre de service AXE Conseil - Stationnement au Green
16. Demande de commandite - Championnat provinciaux hockey
  
17. Affaires diverses / Varia (ouvert-open)
  - a) Bar Parc du Green durant les activités
  - b)
18. Rapport des conseillers
19. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)
20. Levée de la séance

**2024-04-53**

**Approbation du procès-verbal des séances précédentes**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024 et de la séance extraordinaire tenue le 26 mars 2024 soient adoptés tel que lus.

**2024-04-54**

**Approbation des comptes à payer de mars 2024**

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers  
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 126 478.62 \$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de mars 2024

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de mars 2024



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

**2024-04-55 Les Dessins MB - Offre de services  
FRR volet 4 - Plans**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle accorde le mandat à « Les Dessins MB » de faire la conception et cahier de plans de construction d'un « marché public » sur le site du terrain de tennis, incluant l'estimation des matériaux au montant de 1 650 \$ taxes en sus
- Autorise le paiement de la facture sur réception

**2024-04-56 Dépôt et approbation du plan de sécurité civile de la Municipalité de New Carlisle**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre  
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle accepte le « Plan de Sécurité Civile de la Municipalité de New Carlisle, déposé, et mis à jour selon l'article 105 de la *Loi de la sécurité civile*.

**2024-04-57 FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU CANADA (FDCC)**

**Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique**

**ATTENDU QUE** le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

**ATTENDU QUE,** selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

**ATTENDU QUE,** selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

**ATTENDU QUE,** selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars;

**ATTENDU QUE** l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

**ATTENDU QUE,** ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des

municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

**ATTENDU QUE** les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

**ATTENDU QUE** le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

**PAR CONSÉQUENT,**

**PROPOSÉ PAR :** Clyde Flowers  
**APPUYÉ DE :** Brent Hocquard

**IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents**

**QUE** le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

**QUE** le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

**QUE** le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

**QUE** le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

**QUE** la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de

la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

2024-04-58

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2024-02-20 AFIN DE SPÉCIFIER LES MESURES DU TERRAIN À ACQUÉRIR ET D'ACQUISITION PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE**

*2024-02-20 Commission scolaire Eastern Shores  
Concernant le lot 4 934 167 Cadastre du Québec*

*CONSIDÉRANT le projet de construction de la Commission Scolaire Eastern Shores d'une nouvelle école sur la rue de Dover entre les rues Craig et de Caen;*

*CONSIDÉRANT QU'il sera nécessaire d'ajouter des conduites d'aqueduc et égout dans l'emprise de la rue Craig dans le but de desservir la future école de la Commission Scolaire Eastern Shores;*

*CONSIDÉRANT l'élévation de l'infrastructure projetée et l'élévation du réservoir actuel, la municipalité n'est pas en mesure de fournir la future école en pression ni en débit d'eau pour la protection incendie et la consommation d'eau.*

*CONSIDÉRANT les besoins en protection incendie de la nouvelle école qui nécessite qu'un nouveau réservoir surpressé soit construit au centre du village;*

*CONSIDÉRANT que la Municipalité de New Carlisle a étudié toutes les solutions et que la solution recommandée et priorisée consiste en la construction d'un nouveau réservoir surpressé au site de l'école actuelle au coin des rues Church et Notre-Dame;*

*EN CONSÉQUENCE,*

*Il est PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre*

*Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter à la Commission Scolaire Eastern Shores une demande concernant l'acquisition d'une partie de son terrain connu comme étant le lot 4 934 167 Cadastre du Québec. Afin de faire la construction d'un réservoir, il serait nécessaire d'acquérir environ la moitié de la partie décrite comme étant le « terrain de soccer » et ayant front sur la rue Notre-Dame. (Minimalement environ 30 mètres sur sa ligne ayant front sur la rue Notre-Dame et 38 mètres de profondeur sur sa ligne ouest)*

**CONSIDÉRANT** QU'il y a eu maintes consultations et discussions entre la Commission Scolaire Eastern Shores et ses consultants de même que la Municipalité de New Carlisle et ses consultants concernant les besoins énumérés ci-haut et que ceux-ci en sont venus à la conclusion suivante :

**PROPOSÉ PAR :** Brent Hocquard  
**APPUYÉ DE :** Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- de modifier la résolution 2024-02-20 afin de spécifier la superficie de terrain du NCHS nécessaire pour la construction d'un réservoir d'eau potable sur la rue Notre-Dame soit 37 mètres sur sa ligne nord/sud x 65 mètres sur sa ligne Est/Ouest.

- de suggérer que considérant la pertinence du transfert du terrain pour l'infrastructure municipale pour les raisons énumérées ci-haut, que l'option d'un bail emphytéotique serait appropriée et acceptable et demande à la Commission Scolaire Eastern Shores de considérer cette option.

**2024-04-59 Terrain Lac à Marne  
Succession Madame Victorine Deraiche**

**PROPOSÉ PAR :** Cindy Carney  
**APPUYÉ DE :** Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte le don du lot 4 933 030 de la famille de Madame Victorine Deraiche Imhoff. La municipalité de New Carlisle défrayera les couts de l'acte notarié. Le maire et/ou la directeur général greffier-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de New Carlisle tous les documents pertinents à ce don.

**2024-04-60 Camp de jour - Edition 2024  
Engagement de la coordonnatrice**

**PROPOSÉ PAR :** Cindy Carney  
**APPUYÉ DE :** Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle engage Madame Tammy Lapointe au poste de coordonnatrice du camp de jour pour la saison estivale 2024.

**2024-04-61 Dépôt rapport annuel des activités de l'aréna 2023-2024**

**PROPOSÉ PAR :** Robert Benwell  
**APPUYÉ DE :** Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport annuel des activités de l'aréna et de remercier Madame Lapointe et son équipe pour le travail accompli.

**2024-04-62 CIMCO - rapport d'inspection de l'équipement Ecoglace**

**CONSIDÉRANT** tous les problèmes rencontrés de l'achat et l'installation du système ECOGLACE à l'aréna;

**CONSIDÉRANT QUE,** annuellement, la municipalité de New Carlisle retient les services de LEPROHON et son frigoriste, afin de faire l'entretien nécessaire du système et en défraie les couts

**CONSIDÉRANT** que même si du début, LeProhon a toujours déclaré qu'un toit sur le dessus du système n'était pas nécessaire, et qu'aucune autre des installations connues n'en ont un, mais que, éventuellement, sur recommandation du frigoriste, la Municipalité de New Carlisle a du faire un investissement de plus de 45 000 \$ pour la construction d'un toit de protection;

**CONSIDÉRANT** la perte continue de fréon.....

**CONSIDÉRANT** QUE depuis le mois de février, LEPROHON n'a pas fait de suivi ni de retour d'appels concernant les problèmes rapportés sur le compresseur #1 et les moteurs.....

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre  
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité souhaite que les réparations requises sur le système soient faites par éco glace sans frais
- sinon selon loi sur la protection du consommateur = poursuite/ mise en demeure.

**2024-04-63 Commission de Loisirs de New Carlisle inc - Chalet municipal  
Programme FRR Volet 4 - installation septique**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre  
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle recommande à la Commission des loisirs de New Carlisle inc de retenir les services de l'entreprise Leonard Loisel et Fils inc et sa soumission datée du 30 aout 2023 au montant de 19 500 \$ taxes en sus pour les travaux de fosse septique au chalet municipal.

**2024-04-64 Offre de service - Achat de calcium en flocons**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard  
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service numéro 23052 de l'entreprise SOMAVRAC CC pour la fourniture de Chlorure de calcium en flocons XTRA85.
- Cette dépense est payée par le fonds des carrières et sablières

**2024-04-65 Offre de service - AXE Conseil  
Stationnement au Green**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre  
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service de la firme « AXE Conseil » pour la préparation d'un plan de stationnement au Parc du Green

**2024-04-66 Demande de commandite - Championnat provinciaux de hockey**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre  
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière de 150 \$ à l'équipe Gladiateurs M-15 Bantam AA pour sa participation aux championnats provinciaux de hockey - Coupe Chevrolet Edition 2024.

2024-04-67

**BAR du Parc du Green**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Legion Royale Canadienne opère le bar (employés et pourboires) pour la journée de la Fête du Canada

**QUE** ce soit un osbl de la Municipalité qui opère le bar durant les activités du vendredi soir (employés et pourboires)

**QUE** les équipes de balle-molle féminine aient la permission d'opérer le bar durant leurs activités avec permis mais devront prendre entente avec la municipalité pour l'achat des produits.

**QU'** en tout temps lorsqu'il y a activité avec permis d'alcool que l'autorisation soit préalablement obtenue avec entente de la Municipalité de New Carlisle

2024-04-68

**Clôture de la séance**

À 20h20, il est proposé par le conseiller monsieur Brent Hocquard que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

La greffier-trésorière adjointe,



Pamela McLellan

Le maire,



David Thibault